

ENTREPRISES ET PME

LEUR FINANCEMENT :

PREMIÈRE PRIORITÉ STRATÉGIQUE
DES BANQUES FRANÇAISES

Juillet 2017



FÉDÉRATION
BANCAIRE
FRANÇAISE

FINANCEMENT DES ENTREPRISES

ILS L'ONT DIT...

« **Nous leur disons [aux entrepreneurs] : si vous voulez investir, vous êtes assurés de bénéficier de conditions de financement favorables comme jamais cela ne s'est produit.**

Un atout de la France dont on parle rarement : nous avons un système bancaire solide, nous avons les volumes de crédit les plus dynamiques d'Europe - pour les entreprises comme pour les ménages - et nous avons les taux du crédit les plus bas d'Europe. »

François Villeroy de Galhau, Gouverneur Banque de France

BFM Business, 9 décembre 2016

« *Le système bancaire est solide et, contrairement à d'autres pays de la zone euro, l'offre de crédit ne semble pas limiter l'activité économique : la majorité de la demande de financement des entreprises paraît être satisfaite, même pour les PME.*



Etudes économiques de l'OCDE :
France 2015, 2 avril 2015

POUR SE DEVELOPPER, LES ENTREPRISES ONT BESOIN DE FINANCEMENT



26 milliards de nouveaux **crédits mensuels aux entreprises** c'est :

866 millions € de nouveaux crédits aux entreprises / jour pour investir dans de nouveaux équipements de production (usines, véhicules, technologies...) ou financer leurs besoins de trésorerie

Chaque heure **36 millions €** mobilisés vers les entreprises

Plus d'
1 million
d'entreprises
et de PME
se financent par
le crédit

L'ÉCONOMIE BÉNÉFICIE DE CRÉDITS EN PROGRESSION (5% PAR AN)

2 217 Mds € : encours de crédits

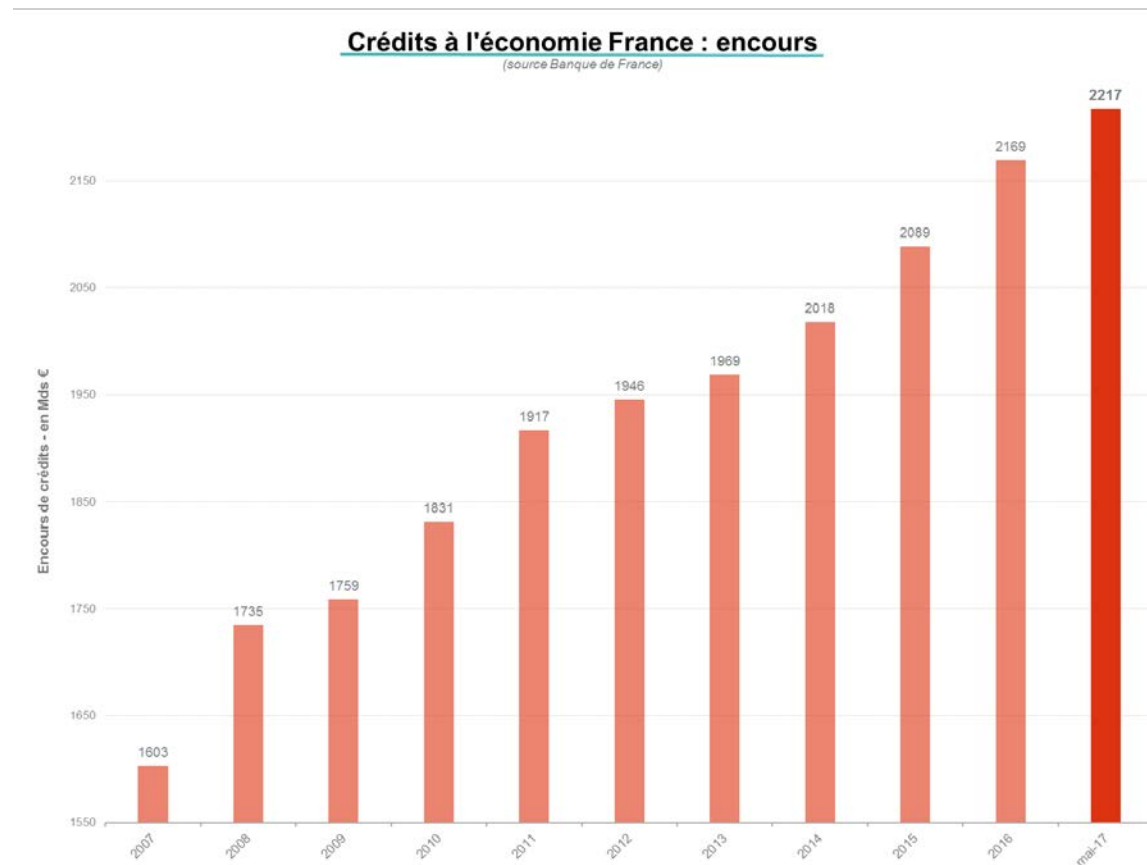
pour les projets des ménages

et des entreprises

(Banque de France, à fin mai 2017)

en progression : **+ 5 %** sur un an

38%
de crédits en plus
pour l'économie
en France
depuis 2007



LES BANQUES PRENNENT DES RISQUES MAÎTRISÉS POUR FINANCER L'ÉCONOMIE

10,3 Mds € c'est le coût du risque en 2016 :

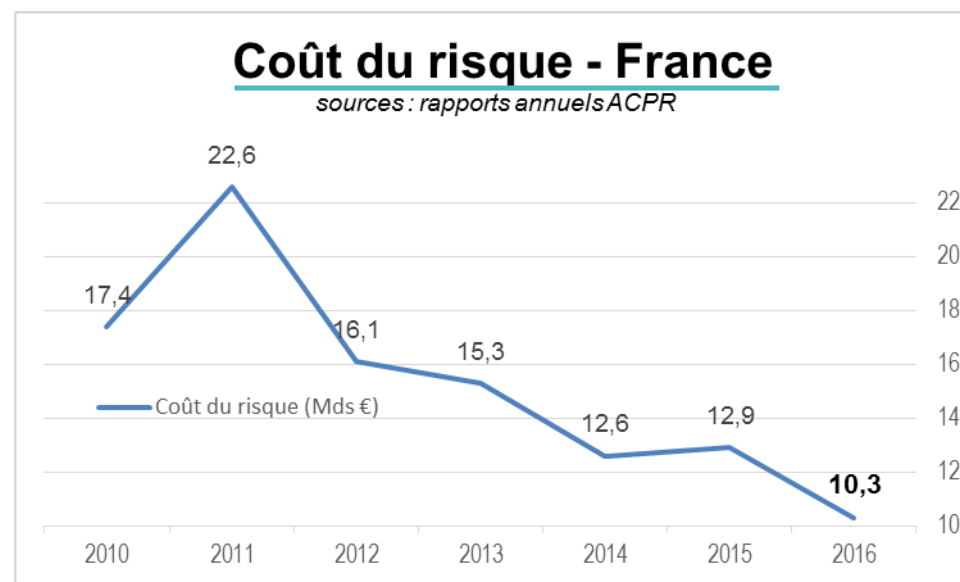
(rapports ACPR, pour les principales banques françaises)

Ce risque est maîtrisé et a diminué sur plusieurs années (- 20% par rapport à 2015)

Il représente 0,18% du total de bilan de ces banques

En montant annuel, le coût du risque des banques équivaut à :

- la **Taxe Intérieure de Consommation des Produits Énergétiques (TICPE)**, 4^{ème} recette fiscale
- **1/5^{ème}** de l'**Impôt sur les sociétés**



LES ENTREPRISES FINANCEES PAR LE CREDIT ET LE MARCHE, GRACE AUX BANQUES

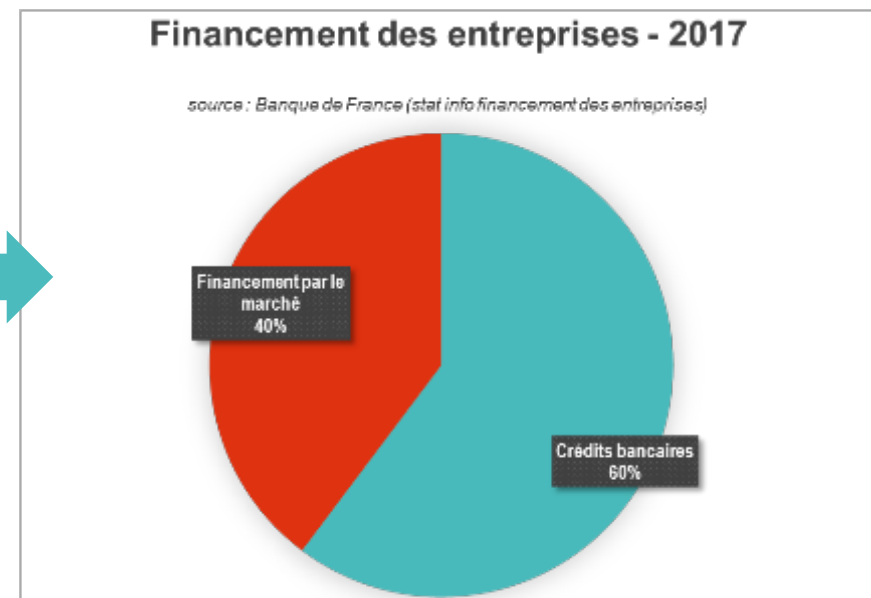
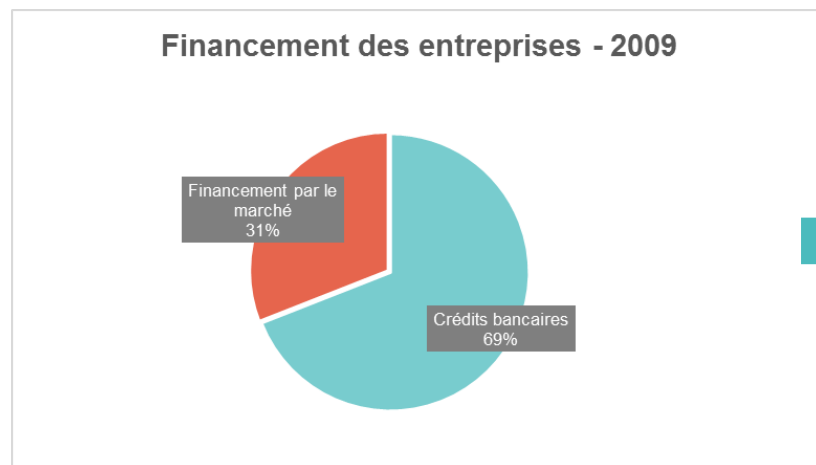
1 548 Mds € de financement des entreprises

(Banque de France stat info endettement des entreprises en France, à fin mai 2017)

en progression : **+ 6,5%** sur un an

- par le crédit : **931 Mds €** (+ 4,2% sur un an)
- par le marché : **617 Mds €** (+ 10,2% sur un an)

+ 9 points
pour le financement
par le marché
depuis 2009



LES ENTREPRISES ONT 931 MDS € DE CRÉDITS A LEUR DISPOSITION

931 Mds € de crédits aux entreprises

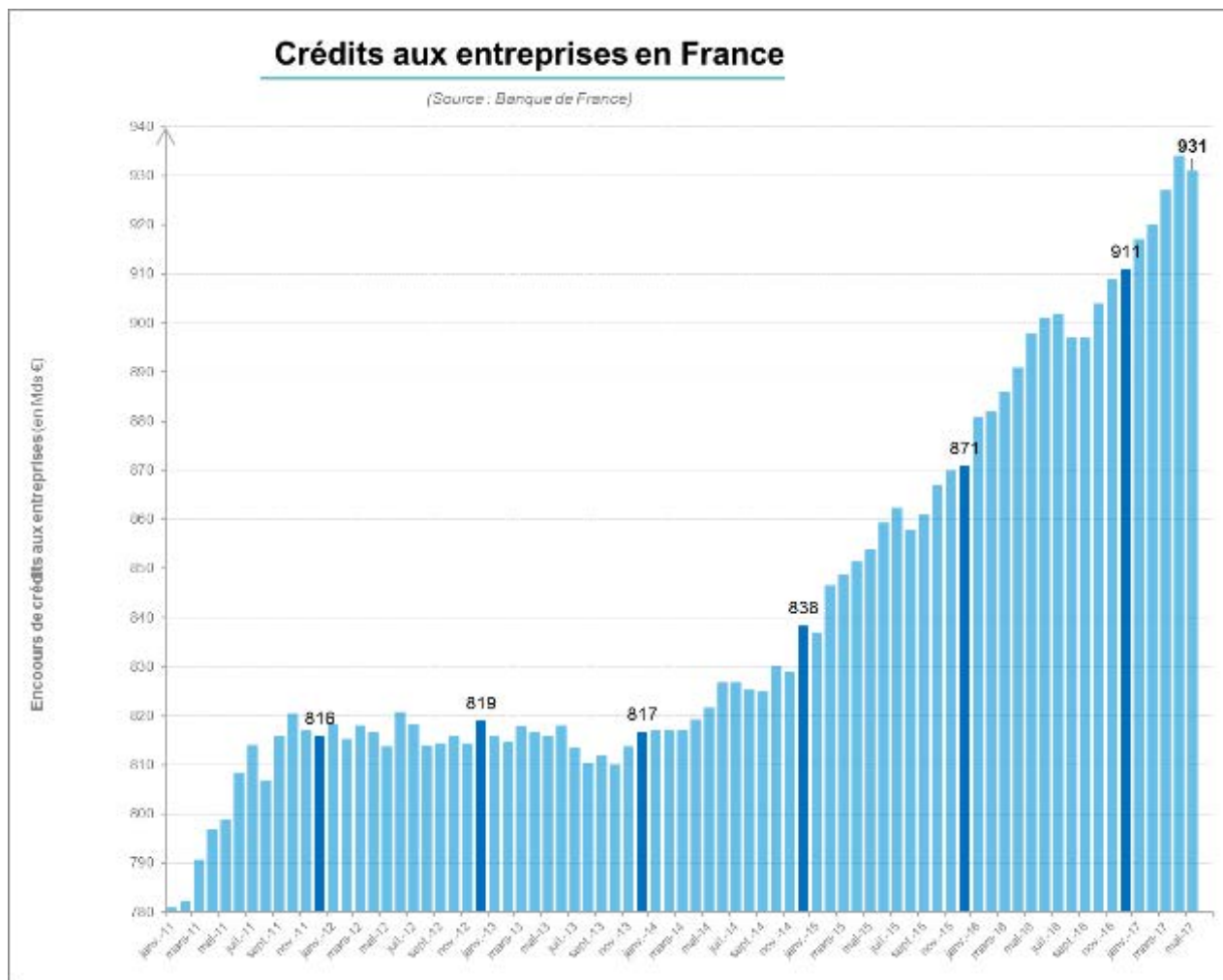
+ 4,2 % sur un an

- **+ 5,4%** de crédits d'investissement

(dont + 6,5% pour l'équipement)

(BDF, stat info crédit aux sociétés non financières à fin mai 2017)

+ 30%
pour le financement
des entreprises
en 10 ans



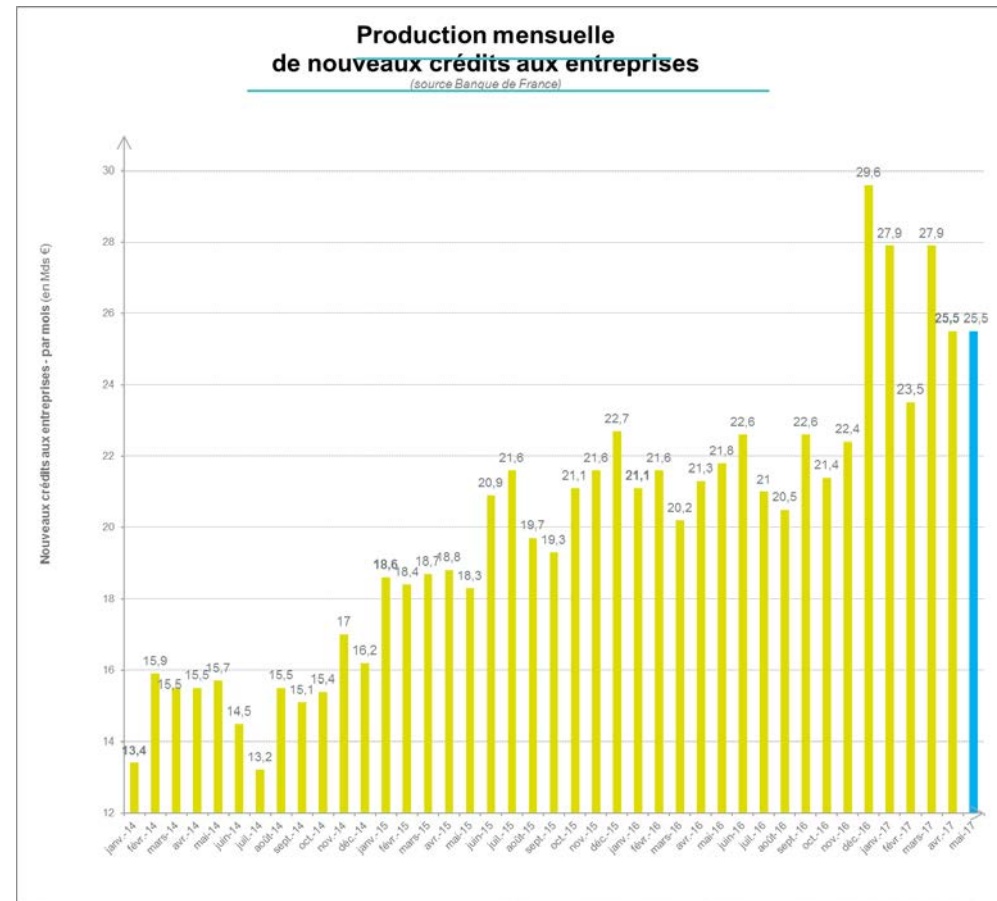
LES ENTREPRISES BENEFICIENT DE 30% DE NOUVEAUX CREDITS EN PLUS

25,5 Mds € de crédits nouveaux aux entreprises au cours du mois de mai 2017

Depuis début 2017, la production de nouveaux crédits est supérieure à **25 Mds €** en moyenne chaque mois (22 Mds € en 2016, 20 Mds € en 2015).

(Banque de France, crédit par taille d'entreprise à fin mai 2017, production mensuelle de nouveaux crédits CVS)

290 Mds€
de crédits nouveaux
aux entreprises
en cumul sur un an

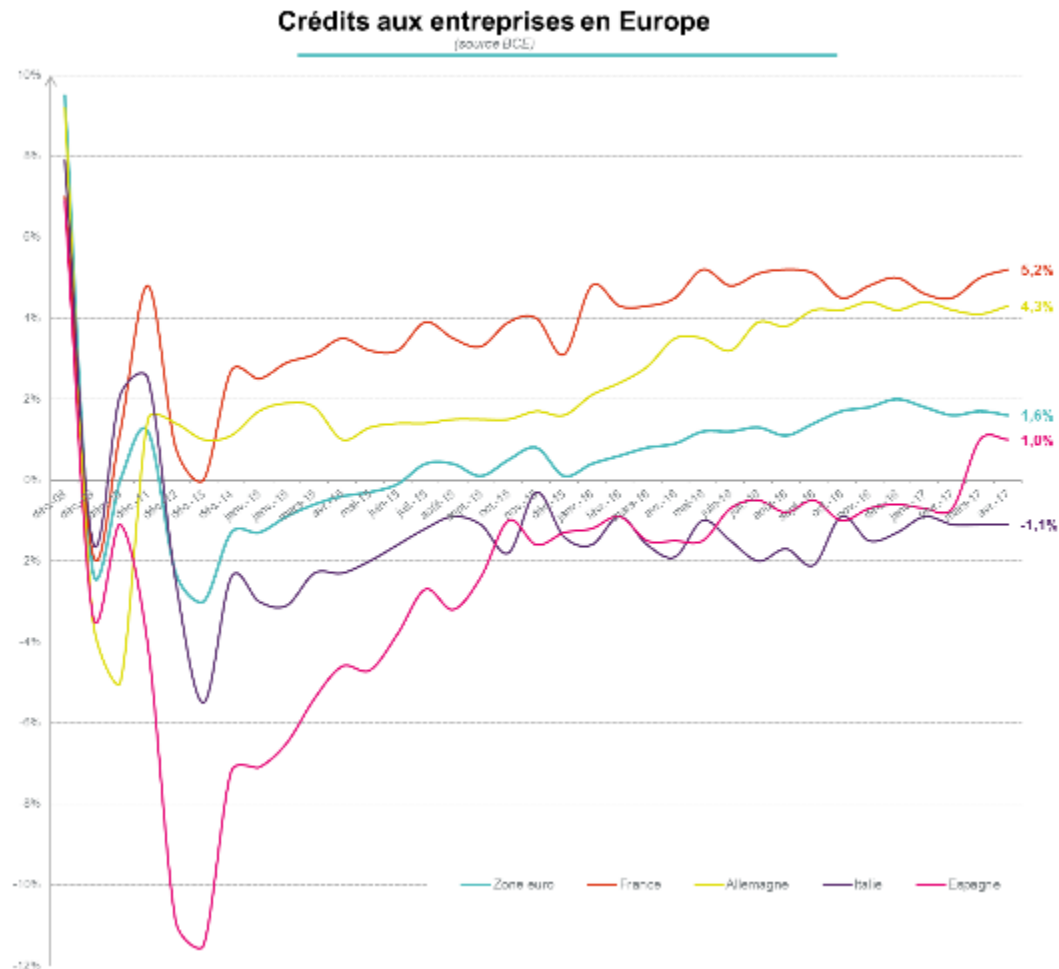


ENTREPRISES : LA FRANCE EN TÊTE DE LA ZONE EURO POUR LES CREDITS

Les crédits aux entreprises sont en **croissance soutenue en France** depuis 2013 : **+ 5,2%**

Alors que la croissance est moins élevée **pour la zone euro** : **+ 1,6%** (revenue positive mi-2015)

(BCE, séries statistiques, à fin avril 2017)

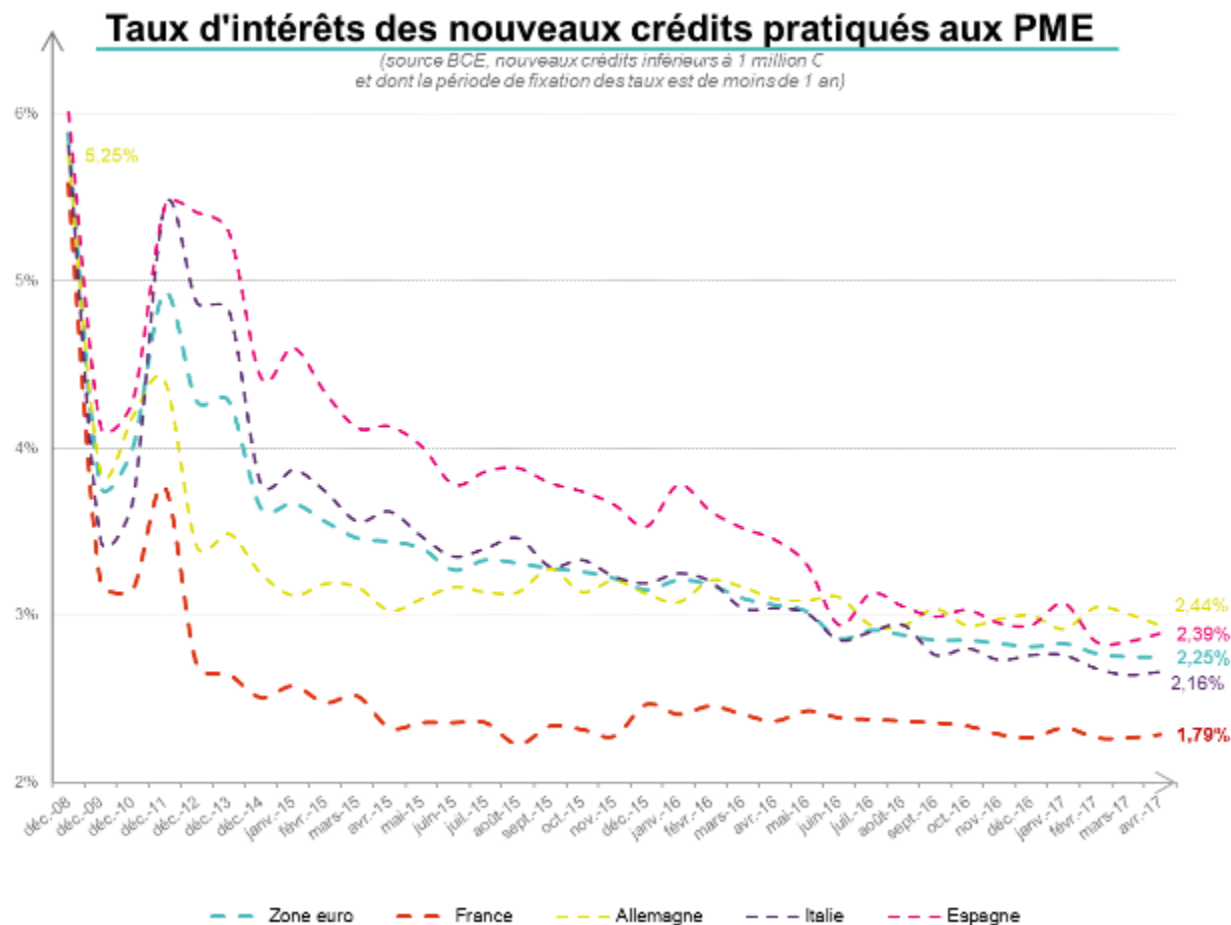


LES PME BENEFICIENT DE TAUX FAVORABLES

Depuis 2008, les taux d'intérêts pratiqués pour les nouveaux crédits aux PME **sont bas** en France : 1,79%.

Ils sont **favorables** aux projets des PME avec une différence de 50 points de base, comparés à la moyenne de la zone euro : 2,25%.

(BCE, séries statistiques taux des nouveaux crédits inférieurs à 1 million € et dont la période de fixation est de moins de 1 an, à avril 2017)



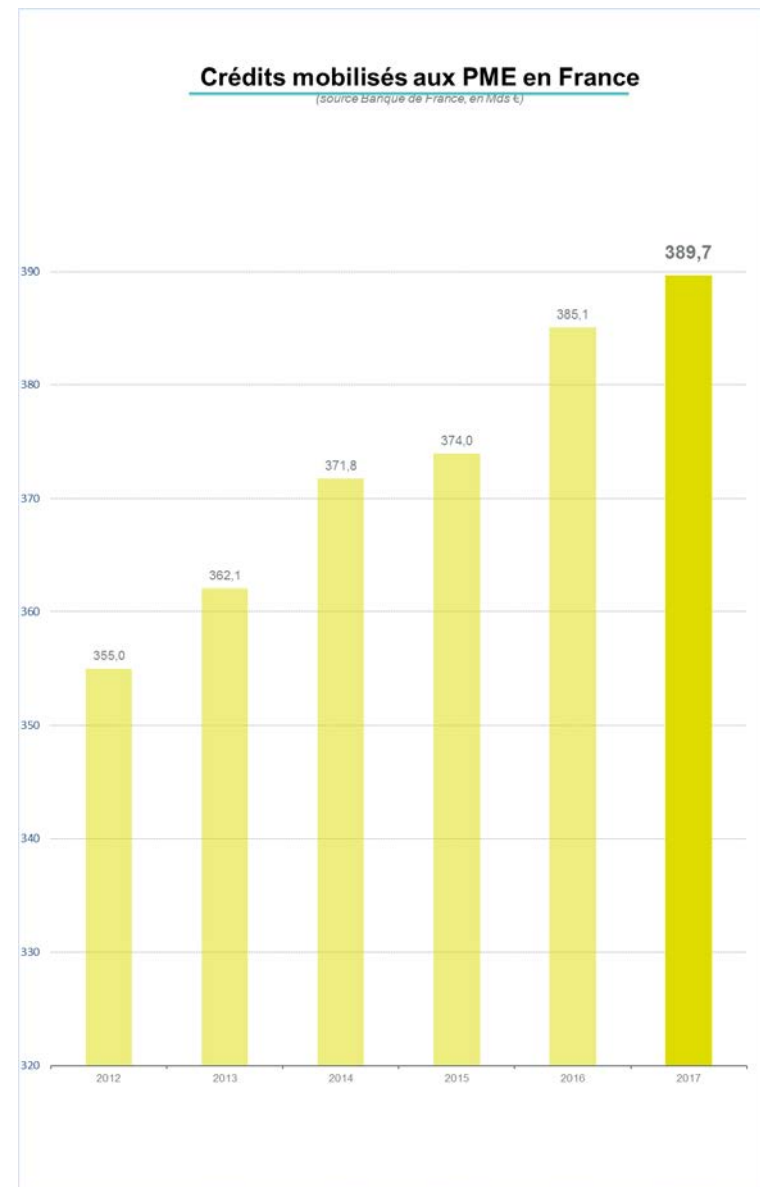
PLUS D'UN MILLION DE TPE/PME FINANCEES PAR LE CREDIT

389,7 Mds € de crédits mobilisés en faveur de
1,1 million de TPE/PME en France (crédits > 25 000 €)
+ 2,9 % sur 1 an

(Banque de France, stat info crédits aux entreprises à fin mai 2017)

La moitié
des crédits aux
entreprises vont aux
PME

Plus d'
1 million de
PME
financées
par le crédit

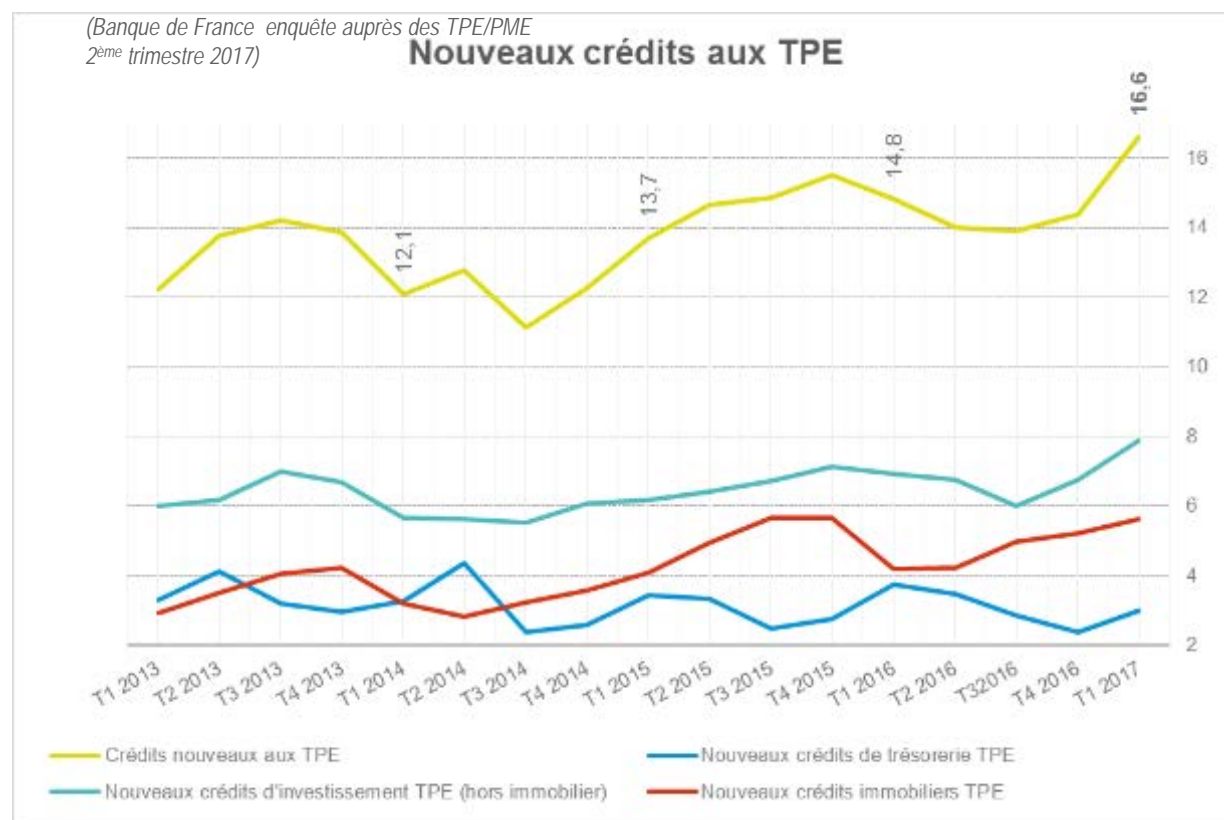


LES TRES PETITES ENTREPRISES ONT AUSSI DU CREDIT

250,2 Mds € de crédits aux TPE (+ 4,7% en un an)

16,6 Mds € de crédits nouveaux aux TPE, de janvier à mars 2017 dont la moitié pour leur équipement

(Banque de France, stat info crédits aux micro-entreprises 1^{er} trimestre 2017)



L'équivalent
de **310**
camionnettes
financées
par heure

LES PME CONTINUENT À ACCÉDER AISÉMENT AU CRÉDIT

82% des PME obtiennent les crédits de trésorerie demandés

Plus de 9/10 (94%) pour les crédits d'investissement

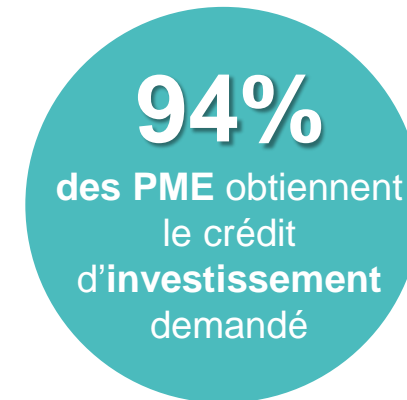
(Banque de France, 1^{er} trimestre 2017 enquête auprès de 4000 PME et 2500 TPE)

Un accès aussi ouvert pour les TPE :

82% des TPE obtiennent les crédits d'investissement demandés

66% des TPE pour les crédits de trésorerie

79% des PME en France ont reçu la totalité du crédit demandé, au premier rang de la zone euro
(moyenne 69%) *(BCE - novembre 2016)*



LA DEMANDE DE FINANCEMENT DES PME DEMEURE STABLE

- **6%** des PME ont demandé un nouveau crédit de trésorerie
- **25%** un crédit d'investissement

La demande de crédit des TPE demeure au même niveau (11% de demande de nouveau crédit d'investissement).

Leur demande de crédits d'investissement est 2 fois plus faible que pour toutes les PME.

(Banque de France, enquête auprès de 4 000 PME et 2 500 TPE 2^{ème} trimestre 2017)

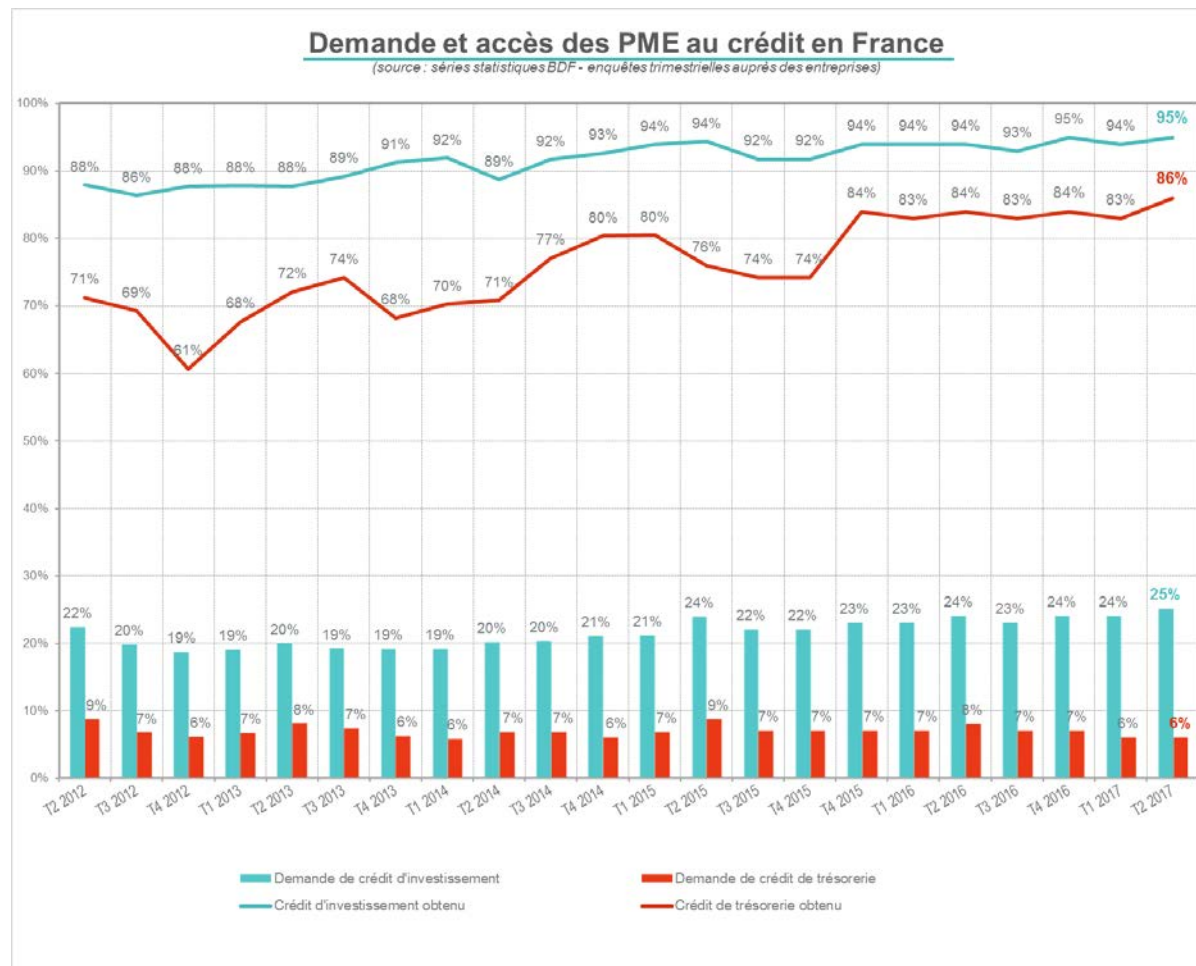


LES PME OBTIENNENT MAJORITAIREMENT LES CREDITS DEMANDES

- **95%** des PME ont une réponse positive à leur demande de crédit d'investissement
- **86%** obtiennent le crédit de trésorerie souhaité

(Banque de France enquête auprès des TPE/PME 2^{ème} trimestre 2017)

Moins de **2%** des PME seulement ne demandent pas de crédit à cause d'un éventuel refus



LES TPE SONT AUSSI SOUVENT SATISFAITES

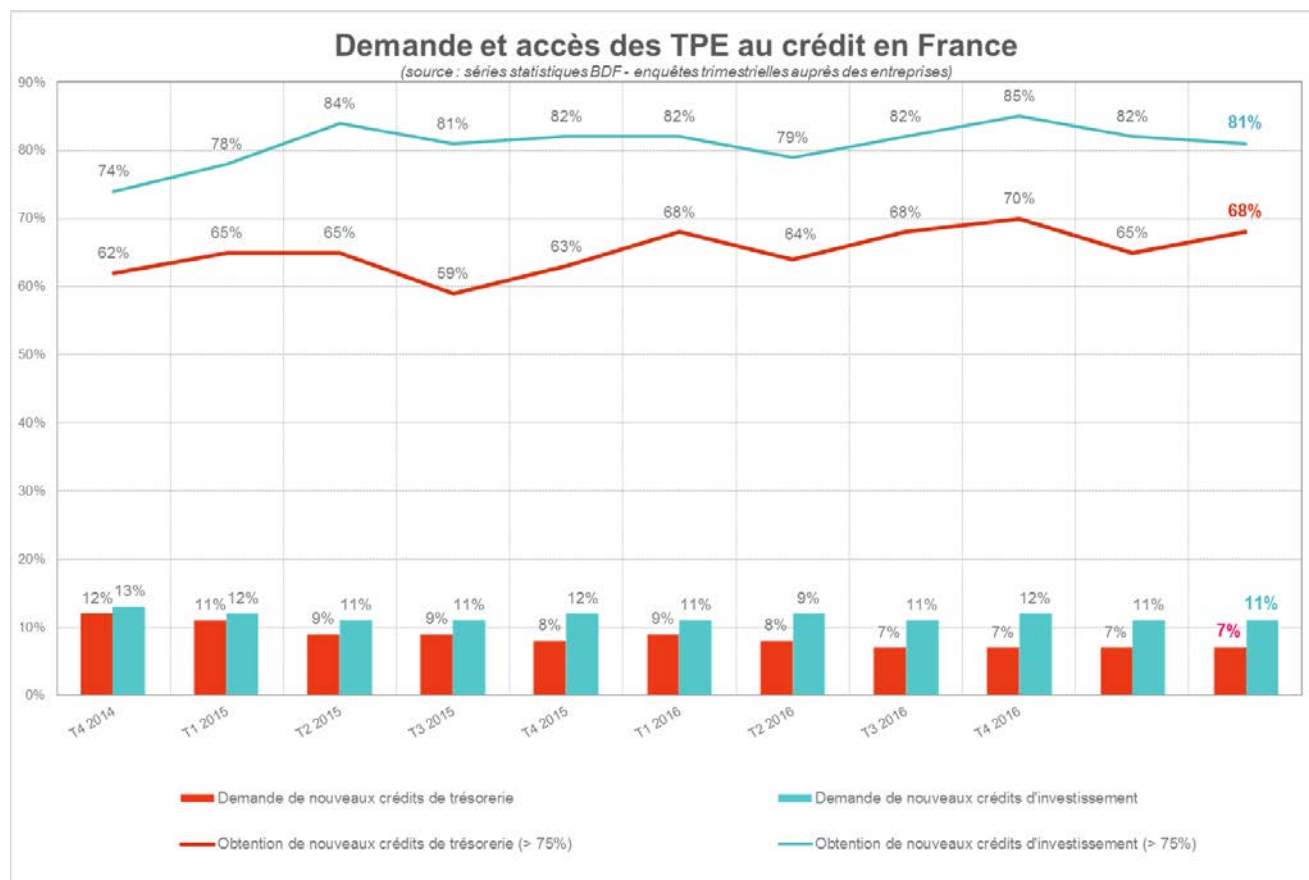
...

- **68%** des TPE obtiennent le crédit de trésorerie souhaité

(Banque de France enquête auprès des TPE/PME 2^{ème} trimestre 2017)

L'accès des TPE aux crédits de trésorerie est favorable :

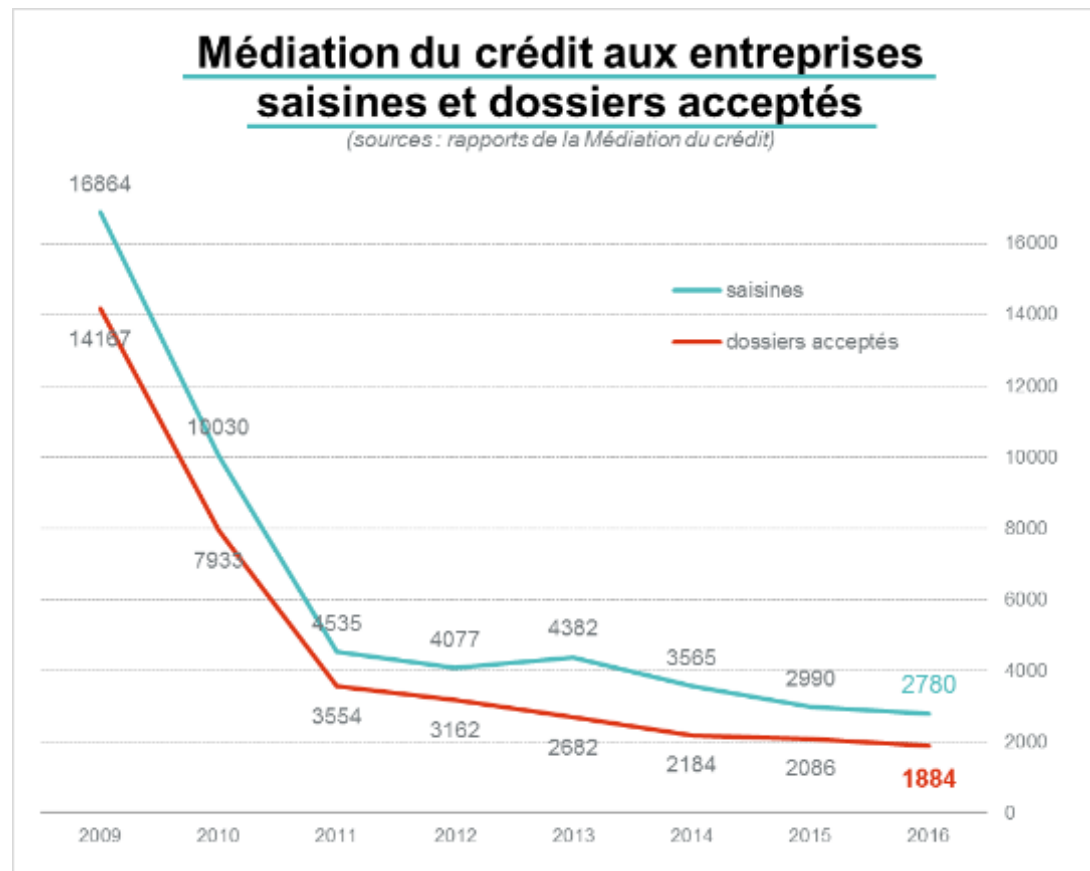
2/3



LES ENTREPRISES FONT DE MOINS EN MOINS APPEL A LA MEDIATION DU CREDIT AUX ENTREPRISES

- **2 780** saisines de la Médiation du crédit aux entreprises pour l'année 2016
- En forte baisse depuis le lancement fin 2008 : - 85%

(Rapport 2016 du médiateur du crédit aux entreprises)



- 7%
de **saisines**
sur un an

TPE-PME / BANQUES : DES AVANCEES MARQUANTES

1. Des **mesures** mises en œuvre par les banques depuis juin 2014
 - 1 ■ **Répondre rapidement** : donner sous 15 jours ouvrés une réponse à toute demande de financement d'un client TPE, à partir du moment où le dossier est complet.
 - 2 ■ **Expliquer le refus de crédit au client TPE** :
 - a. Donner systématiquement une explication orale en cas de refus d'accorder un crédit, assurée par l'interlocuteur habituel du client dans la banque
 - b. Si un client qui s'est vu refuser un crédit le demande, prévoir la possibilité d'un entretien avec un responsable de la banque
 - 3 ■ **Indiquer les recours existants** : indiquer dans les lettres de refus de crédit et de dénonciation les recours possibles, internes et externes, et notamment signaler l'existence de la Médiation du crédit aux entreprises.
 - 4 ■ **Développer une meilleure information sur le financement de la trésorerie et du court terme** : un guide pédagogique « **Financement court terme des TPE** » est élaboré et diffusé par la FBF (disponible sur www.fbf.fr et www.lesclesdelabanque.com)
 - 5 ■ **Favoriser une plus grande stabilité des conseillers TPE dans leurs fonctions.**
2. L'Observatoire du Financement des Entreprises **constate l'avancée** des relations banques-TPE/PME (rapport du 26 novembre 2015)

« l'annonce des 5 mesures par la FBF en juin 2014 a conduit à une action des banques en faveur d'une amélioration du dialogue entre les banques et les TPE et PME, ce qui était l'objectif partagé »



TPE-PME / BANQUES : DES AVANCEES MARQUANTES

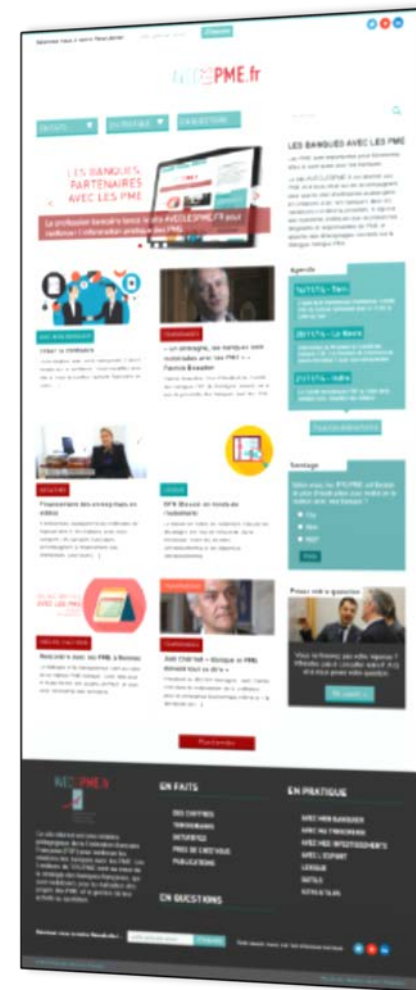
- **4 préconisations** pour améliorer la lisibilité des tarifs des produits de financement court terme pour les professionnels et TPE (*4 juillet 2016*)
 - ✓ **La réalisation d'un glossaire** pour mieux comprendre la tarification de chaque solution présentée dans les plaquettes.
 - ✓ **La mise en place d'une nouvelle présentation des lignes tarifaires par produit de financement court terme** dans les plaquettes à destination des professionnels et des TPE.
 - ✓ **La proposition systématique d'un rendez-vous annuel** entre le professionnel / dirigeant de TPE et son banquier pour faire le point sur ses besoins de financement court terme.
 - ✓ **La création d'un nouveau service** d'information récapitulatif de façon agrégée les frais annuels payés l'année prochaine (2017) pour les produits de financement bancaire court terme les plus utilisés par les TPE et les professionnels.



PME : VOTRE SITE DEDIE



- **Site pratique**
et dédié aux PME
- **Des réponses**
aux questions quotidiennes Parler avec son banquier ?
Préparer un projet ? Financer sa trésorerie ...
- **Des témoignages,**
des reportages,
des vidéos avec des chefs d'entreprises,
des banquiers locaux ...



PME / BANQUES : DIALOGUE SUR LE TERRAIN

- **Des relations fréquentes avec les organisations représentant les PME**

- ✓ La FBF au niveau national :

Observatoire du financement des entreprises, Comité consultatif du secteur financier (CCSF), Médiation du crédit aux entreprises, bilatérales (CCI, MEDEF, CPME, U2P, fédérations professionnelles...)

- ✓ 105 Comités des banques FBF partout en France :

Préfectures, Banque de France, CCI, MEDEF, CPME, Chambres des métiers, fédérations professionnelles, collectivités...



- **Des Rencontres banques-PME en région depuis 2009**

- ✓ 15 réunions chaque année

- Près de 5 000 PME participantes
- Thématiques : innovation, trésorerie, développement/croissance...
- Avec CCI, Chambres des métiers, MEDEF ou CPME



DES ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES QUI MENACENT CETTE DYNAMIQUE

- **Les restrictions sur la taille des bilans des banques:**
 - ✓ Avec près de **16% du total de l'actif des banques**, les crédits aux entreprises représentent une des premières expositions des établissements de crédits français.
 - ✓ Or l'instance de réglementation internationale (Comité de Bâle) travaille actuellement sur la **révision du ratio de levier**, qui correspond au rapport des fonds propres d'une banque sur le total des engagements de la banque (bilan et hors-bilan). Actuellement fixé à 3%, le Comité de Bâle a annoncé vouloir réviser à la hausse le calibrage de ce dernier.
 - ✓ Dans un contexte européen d'intermédiation forte (les financements qui passent par les bilans bancaires) ce **ratio est extrêmement pénalisant et contraignant** pour les banques européennes et françaises dans leur volonté d'augmenter encore le volume de financement.
- **Le renchérissement du coût du capital:**
 - ✓ Ces instances de réglementation internationales et européennes travaillent également à la **révision du traitement prudentiel des risques** portés par les banques.
 - ✓ Ces mesures visent à **augmenter le capital** que les banques doivent mettre en face de leurs expositions, notamment vis-à-vis des crédits aux entreprises.
 - ✓ Cette augmentation des exigences en capital pourrait conduire à **contraindre les volumes de financement et/ou un renchérissement du coût** de financement.
- **Les nouvelles normes comptables plus discriminantes:**
 - ✓ Le **nouveau modèle de provisionnement prévu par IFRS 9 basé sur les « pertes attendues »**, pourrait conduire à un renchérissement du coût du crédit afin de compenser en partie les hausses de provisionnement et/ou un resserrement des conditions d'octroi afin de limiter les expositions des banques à une clientèle plus fortement exposée à une dégradation future de la qualité du risque de crédit.